



COORDONNÉES MAIRIE DE TROCHE
 38 Avenue des Trois Roches
 19230 Troche
 05 55 73 36 19
 mairie.troche@wanadoo.fr
 www.troche.fr



FONDATION DU PATRIMOINE
 La Minoterie à cylindres
 2 Route de Saint Jean Ligoure
 87260 PIERRE BUFFIERE
 05 55 08 17 52
 limousin@fondation-patrimoine.org

CETTE CAMPAGNE EST RÉALISÉE AVEC
 LE CONCOURS DES ENTREPRISES CITOYENNES



CHAMPEAU - 19006 TULLE



ETUDES & ENTREPRISE
Freyssinet
 Jean-Marie
 Conception et Maîtrise d'oeuvre
 Travaux publics et privés
 Aménagements extérieurs
 Z.I DE BRIDAL 19130 OBJAT - contact@jmfreyssinet.fr
05 55 25 89 87



ENTREPRISE M.T.B MOURY
 19230 TROCHE
 Terrassement - Drainage - Assainissement
 Démolition et divers travaux
 06.07.35.96.13 - moury.maxime@orange.fr

Ces documents sont imprimés
 avec le concours de

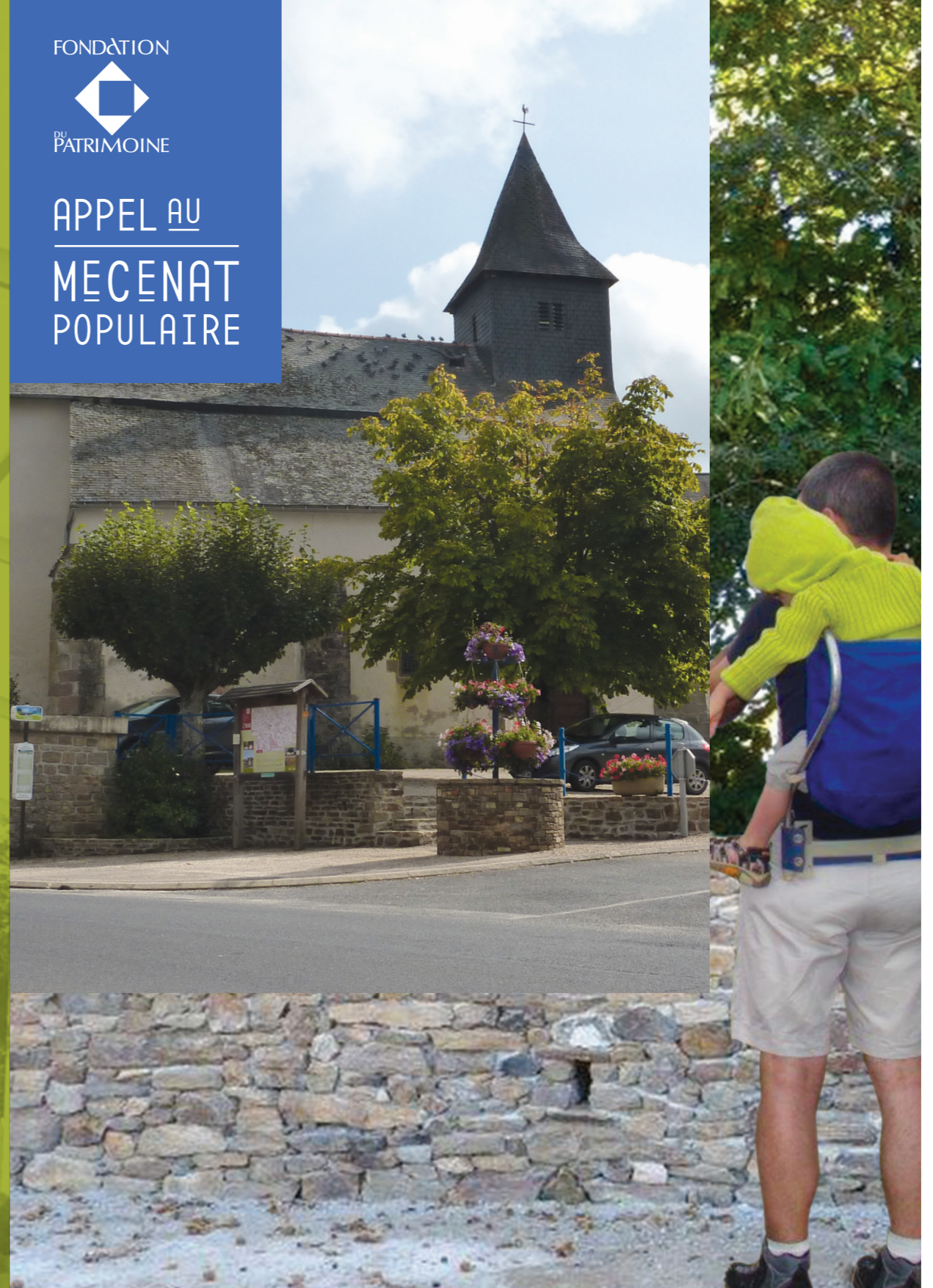


Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



**APPEL AU
 MECENAT
 POPULAIRE**

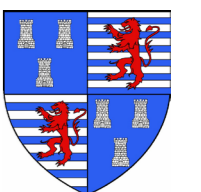


DESIGN GRAPHIQUE - STUDIO BYSSHE



SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
 DE LA COMMUNE DE TROCHE

**PARTICIPEZ À LA RESTAURATION
 DE L'ÉGLISE DE TROCHE**



L'ÉGLISE, IDENTITÉ HISTORIQUE DU VILLAGE

L'église de Troche, située dans le cœur du village, Place du Marronnier, est connue comme église paroissiale depuis le XI^{ème} siècle dans une donation faite en 1020 par le Vicomte Ebles de Comborn aux moines de Tulle de "trois manses", situés sur la paroisse de Trossia. L'édifice est composé d'une nef unique, flanquée de deux chapelles doublées de deux autres formant une croix au niveau de l'avant-chœur et prolongée d'un chœur à chevet plat. Le portail à fronton triangulaire, implanté en façade Nord, est surmonté d'un clocher tour de plan carré (chambre des cloches), percé de quatre petites baies et couvert d'un toit octogonal à égout retroussé. Une sacristie, construite en béton dans la seconde moitié du XX^e siècle, est accolée sans aucune continuité au nord-est à l'arrière du volume des chapelles. Le chœur et les chapelles de l'avant-chœur, voutés d'ogives, sont les parties les plus anciennes de l'édifice. Le chemin de croix en céramique a été offert et réalisé par une jeune artiste bretonne, Mademoiselle Vivianne Maillen. Les plaques ont été enchassées par Roger Gorse, ébéniste à Troche.



Quant aux vitraux, ils ont été dessinés et réalisés par "l'Atelier du Vitrail" à Limoges, association d'artistes et d'artisans héritiers du réputé maître verrier Chigot. Pour les Trochois, leur église représente l'identité de leur village, sa mémoire de pierre, le temps qui passe au rythme des sons de cloches, la silhouette particulière reconnaissable de loin.

UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE À SA PRÉSERVATION

Les enduits sont à reprendre sur la totalité des murs extérieurs du bâtiment. La couverture en ardoises de pays doit également être mise hors d'eau. A l'intérieur du bâti, la voûte de la nef présente des fissures, ainsi que sur la façade de la Chapelle Nord. Il ne faut pas oublier les travaux d'électricité et de chauffage primordiaux pour l'usage du bâtiment. La tribune et l'accès au clocher doivent être sécurisés. Des interventions sur les objets mobiliers pourront également être envisagées.



Évalué à 75 820€, ce projet représente une charge trop importante pour une commune rurale de 550 habitants. Le Conseil Départemental de la Corrèze soutient ce projet à hauteur de 60%. Pour la part restante, la commune, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, a décidé de lancer une campagne d'appel au Mécénat Populaire et au Mécénat d'Entreprises afin de pouvoir mener à bien ce beau projet.

TOUT DON, MÊME LE PLUS MODESTE EST IMPORTANT ET SIGNIFICATIF. PAR AVANCE, MERCI À TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI FERONT UN GESTE DE SOUTIEN À CE PROJET EMBLÉMATIQUE DE SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE.

FONDATION



DU PATRIMOINE

APPEL AU MECENAT POPULAIRE

En complément de votre reçu fiscal, voici les contreparties que nous vous proposons.

Merci de nous indiquer vos choix :

- Inscription de votre nom sur le "Mur des donateurs" de l'édifice*
- Invitation personnelle lors de la fête populaire inaugurant les travaux. Merci de nous renseigner sur le nombre de personne(s) accompagnante(s)*
- Inscription à la newsletter de la Fondation du Patrimoine en Limousin. Le cas échéant, merci de nous communiquer votre adresse mail.*

Pour plus de simplicité, faire des économies et préserver l'environnement, faites un don sur Internet: www.fondation-patrimoine.org



BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE TROCHE

Oui, je fais un don de euros pour aider à la restauration de l'église de Troche et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours*

PAIEMENT PAR CHÈQUE - Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Eglise de Troche ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

PAIEMENT EN ESPÈCES - Merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal:

NOM ou SOCIÉTÉ :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Mail : Téléphone :

PAIEMENT EN LIGNE - www.fondation-patrimoine.org

JE SOUHAITE BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT AU TITRE

- DE L'IMPÔT SUR LE REVENU
- DE L'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE
- DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

POUR LES PARTICULIERS, votre don ouvre droit à une réduction : de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
Exemple : Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.

OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000€ (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€).
Exemple : Un don de 2000€ = 1500€ d'économie d'impôt.

POUR LES ENTREPRISES réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.
Exemple : Un don de 500€ = 300€ d'économie d'impôt.

COUPON RÉPONSE À RENDRE À

FONDATION DU PATRIMOINE

La Minoterie à cylindres - 2 Route de Saint Jean Ligoure - 87260 PIERRE BUFFIERE

* J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie) de fonds pendant un délai de deux ans.

JE PARRAINE...

VOUS AVEZ DE LA FAMILLE, DES AMIS, QUI SOUHAITENT S'ASSOCIER À CE PROJET DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RÉGIONAL, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LEURS COORDONNÉES POSTALES OU ADRESSES MAIL, AFIN DE POUVOIR LEUR ADRESSER L'INFORMATION NÉCESSAIRE :

.....
.....
.....